

NIKON EUROPE B.V. Nikon rappelle **7x50IF WP HP Tropical ; 7x50IF WP HP Tropical with Scale ; 10x70IF HP WP ; 7x50IF SP WP ; 10x70IF SP WP ; 18x70IF WP WF**



Numéro de série 950029 (Exemple)
Symbole: TP

- Noms des modèles ou références concernés : **Voir le tableau joint ci-dessous.**
- Marque : **Nikon**
- Lot **Tous les lots**
- Conditionnements : **Carton**
- Date début/fin de commercialisation : **du 07/07/2020 au 28/04/2023**
- Informations complémentaires : **La partie potentiellement concernée est le corps de certaines jumelles Nikon, contenant / recouvert d'un simili-cuir (dont la fonction est de faciliter la prise en main des jumelles par l'utilisateur).**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Voir la liste en pièce jointe ci-dessous (la liste des points de vente est identique à celle des distributeurs)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Sur certaines jumelles de la marque Nikon, contenant et/ou revêtues de simili-cuir, la concentration de bis(2-éthylhexyl) phthalate dépasserait les seuils fixés par la section 3 l'entrée 51 de l'annexe XVII de REACH.**
- Risques encourus par le consommateur : **Intoxication**
- Description complémentaire du risque : **Un risque d'intoxication pourrait survenir si les utilisateurs n'utilisent pas les jumelles dans des conditions normales et prévisibles (par ex., si un enfant lèche le simili-cuir pendant longtemps).**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Contacter le service consommateur.**

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 29 janvier 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0969320344**
- Informations complémentaires publiques : **Nikon acceptera de procéder à l'échange des jumelles après la date de fin indiquée ci-dessus. Le service consommateur peut également être contacté via le lien suivant : https://www.nikonimgsupport.com/eu/BV_home?ctry=FR?=fr**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre